



DOSSIER DE PRESSE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunir l'ensemble de la société pour parler climat pendant 24 heures au cœur des territoires, c'est le pari des **24 heures du Climat**.

Ministres, parlementaires, entreprises, ONG, chercheurs, citoyens, scientifiques, philosophes, institutions, administrations, think tanks... les 17 et 18 septembre prochains, tous seront réunis en visioconférence pour débattre, confronter les idées, faire connaître les freins rencontrés, chercher des solutions, peut-être même proposer des mesures concrètes pour la relance et après !

Nous n'avons pas tous la même sensibilité politique, écologique, philosophique et nous savons que la tâche est immense, mais l'enjeu est tel qu'il s'impose à nous et nous condamne à réussir, ensemble.

Initiées par Anthony Cellier, député de la 3^{ème} circonscription du Gard, rapporteur de la loi Énergie-Climat, et le Réseau Action Climat, et organisées conjointement avec l'Ademe, l'Association Entreprises pour l'environnement (Epe), l'Institut de l'Économie pour le Climat (I4CE), sous le haut-patronage du président de l'Assemblée nationale, avec le soutien du Haut Conseil pour le Climat, les **24 heures du Climat**, c'est un évènement transpartisan, virtuel, interactif, ouvert à toutes et à tous, et diffusé en direct sur YouTube.

24 heures de débat. 24 tables rondes. 24 thématiques diverses (*cf. programme ci-après*), qui touchent notre quotidien, toujours en lien avec le climat et alliant enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

24 parlementaires au cœur de leur territoire.

Un député (LREM) dans sa circonscription du Gard où les feux de forêt sont, chaque année, plus ravageurs et où la sécheresse touche de plus en plus durement les viticulteurs.

Une députée (LR) maraichère qui cultive la terre dans sa circonscription de Haute-Loire.

Un député (LREM) éleveur au cœur de la Creuse.

Une députée (MoDem) dans une pépinière forestière en Gironde.

Un député (LREM) à Toulouse, berceau d'un fleuron aéronautique.

Un député (PS) sur la mode et le climat, avec l'héritage textile de la Meurthe-et-Moselle.

Un sénateur (LR) dans les Vosges et l'industrie lourde.

...

Chaque table-ronde sera clôturée par une séance de questions-réponses avec le public et suivie ou précédée d'une intervention de type « keynote » par un ministre ou sur le terrain.



Thématique des tables-rondes

- H1 | Accélérer / S'adapter / Être résilient – Regards croisés
- H2 | Lutter contre la déforestation importée
- H3 | Préserver la forêt française
- H4 | Cultiver la terre
- H5 | Élever
- H6 | Mieux se nourrir
- H7 | Changer la mode pour le climat
- H8 | Encourager un tourisme durable et local
- H9 | Relever le défi de l'autonomie énergétique et de la neutralité carbone en Outre-mer
- H10 | Financer la rénovation énergétique
- H11 | Rénover les copropriétés
- H12 | Éduquer et sensibiliser les Françaises et les Français aux enjeux du climat
- H13 | Créer de l'emploi / changer de cap professionnel avec la transition écologique
- H14 | Faire de nos entreprises des actrices de la neutralité carbone
- H15 | Être une industrie lourde et contribuer à la neutralité carbone
- H16 | Réorienter la finance privée vers des produits verts
- H17 | Verdir le budget de l'État
- H18 | Transport aérien et aéronautique : quel modèle adopter ?
- H19 | Automobiles : comment se renouveler ?
- H20 | Train : comment se régénérer ?
- H21 | Intégrer les citoyens au cœur de la réflexion et de l'action
- H22 | Compter sur les territoires
- H23 | S'engager vers une Europe verte
- H24 | Préserver notre souveraineté et collaborer à l'international



Site internet

<https://24hduclimat.fr>

Twitter

@24HClimat

#24HClimat

Contacts presse

Jennifer Lormier – Assemblée nationale
07.89.27.59.87

Zélie Victor – Réseau Action Climat
06.83.60.97.20

Amélie Fritz – I4CE
07.67.23.82.75

Membres du COPIL

Les équipes suivantes ont travaillé à la réalisation de cet événement :

- Anthony Cellier | Député de la 3^{ème} circonscription du Gard
- Jennifer Lormier | Collaboratrice parlementaire d'Anthony Cellier
- Serge Bossini | Conseiller développement durable, Cabinet du président de l'Assemblée nationale
- Olivier Fontan | Directeur général, Haut Conseil pour le Climat
- Hervé Lefebvre | Adjoint thématique à la direction adaptation, aménagement, trajectoires (DAAT) Chef du Pôle Trajectoires bas carbone, ADEME
- Anne Bringault | Coordinatrice des opérations, Réseau Action Climat
- Zélie Victor | Chargée de mission « suivi des politiques climat-énergie », Réseau Action Climat
- David Laurent | Responsable du pôle climat et océan, EpE
- Amélie Fritz | Responsable communication, I4CE



PROGRAMME

JOUR 1

H0 (8H-9H)

- Ouverture des « 24 heures du Climat » par Richard Ferrand, président de l'Assemblée nationale
- Mot d'Anthony Cellier, député de la troisième circonscription du Gard et organisateur de l'événement
- Présentation des chiffres 2019 de l'Observatoire Climat-Énergie
- Mot de Corinne Le Quéré, présidente du Haut Conseil pour le Climat

1. H1 (9H-9H55)

- 1^{ère} table-ronde : **Accélérer / S'adapter / Être résilient – Regards croisés** avec Valérie Masson-Delmote (Climatologue, CEA et GIEC), Anne-Caroline Prévot (Directrice de recherche, CNRS), Magali Reghezza-Zitt (Géographe, ENS-CERES) et Fabrice Chassagne (Expert au bureau d'analyse et de gestion des risques, Sécurité civile).

- Q&R

- Animateur : Anthony Cellier (Député du Gard)

- Selon le GIEC, « les activités humaines ont provoqué un réchauffement planétaire d'environ 1 °C au-dessus des niveaux préindustriels, avec une fourchette probable allant de 0,8 °C à 1,2 °C. Il est probable que le réchauffement planétaire atteindra 1,5 °C entre 2030 et 2052 s'il continue d'augmenter au rythme actuel. »

L'Arctique lui se réchauffe deux à trois fois plus vite que le reste de la Terre avec, depuis novembre dernier, des événements climatiques extrêmes extrêmement préoccupants qui ont un impact sur la planète entière.

Mais nul besoin d'aller en Arctique pour constater les dégâts du réchauffement climatique ! En France, le dérèglement climatique a d'ores et déjà des effets sur notre quotidien avec des incendies de plus en plus intenses et récurrents notamment dans des zones jusqu'ici relativement épargnées, des records de température avec des canicules maintenant annuelles – 45,9° dans le Gard l'année dernière –, des inondations plus violentes et fréquentes, des sécheresses précoces, des épisodes de gels de plus en plus destructeurs, la destruction des habitats naturels, des écosystèmes et de la biodiversité... En Outre-mer, ce sont des communes entières qui sont menacées de disparition par la montée des eaux !

Bien sûr, nous devons collectivement prendre nos responsabilités pour limiter le réchauffement climatique et pour répondre à l'urgence écologique et climatique. Cela signifie d'agir pour éviter ce qui peut être évité et de s'adapter à ce qui est ! Alors, comment l'humain peut-il s'adapter et développer sa résilience face à ces événements climatiques extrêmes qui sont en train de devenir la norme ?



Pause de 5 minutes

2. H2 (10H-10H55)

- 2^{ème} table-ronde : **Lutter contre la déforestation importée** avec Jean-François Mbaye (Député du Val-de-Marne), Cécile Leuba (Greenpeace), Mickaël Blais (Porte-parole, Alliance de préservation des forêts) et Alain Karsenty (Économiste, CIRAD).
- Q&R
- Témoignage : ONG luttant contre la déforestation au Liban
- Animatrice : Julia Grimault (I4CE)
- Outre qu'elles abritent plus de 75 % de la biodiversité mondiale, les forêts contribuent à l'atténuation du changement climatique. La déforestation contribue quant à elle à environ 11 % des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial. Une part non négligeable des produits que nous importons et que nous consommons (contenant notamment de l'huile de palme, du bœuf, du cuir, du soja, du cacao et du bois) contribue à la déforestation à l'autre bout du monde. La France peut et doit être un pays moteur pour la lutte contre la déforestation importée. Elle a ainsi adopté une stratégie nationale pour mettre fin à l'importation de produits forestiers ou agricoles contribuant à la déforestation – y compris le changement d'affectation des sols indirect. Qu'en est-il deux ans après ?

Pause de 5 minutes

3. H3 (11H-11H55)

- 3^{ème} table-ronde : **Préserver la forêt française** avec Sophie Mette (Députée de la Gironde), Adeline Favrel (France Nature Environnement), Julia Grimault (I4CE), Dominique de Villebonne (Adjointe au directeur, Office national des forêts) et les Pépinières Naudet.
- Q&R
- Ouverture : Bérangère Abba, Secrétaire d'État chargée de la Biodiversité *
- Animateur : Damien Barchiche (IDDRI)
- Les forêts françaises métropolitaines couvrent environ 16,9 millions d'hectares, soit 31 % du territoire. Près des trois quarts de cette surface sont des forêts privées. En Outre-mer, ce sont plus de 9,4 millions d'hectares de forêts, essentiellement en Guyane (8,1 millions d'ha). Outre leur fonction de stockage du carbone, les forêts sont un formidable gisement de biodiversité. Cependant, elles subissent le dérèglement climatique notamment sous la forme d'une succession de phénomènes accidentels de plus en plus fréquents (dépérissement, tempêtes, incendies...) qui seront de plus en plus prégnants et intenses au cours de ce siècle. Par ailleurs, des conflits d'usage du bois commencent à apparaître. Comment concilier la préservation de nos forêts, des



puits de carbone qu'elles représentent et de la biodiversité qu'elles abritent avec les usages du bois ?

Pause de 5 minutes

4. H4 (12H-12H55)

- 4^{ème} table-ronde : **Cultiver la terre** avec Isabelle Valentin (Députée de la Haute-Loire), Anne-Laure Sablé (Les Amis de la Terre), Olivier Dauger (Administrateur, FNSEA et président de la Chambre d'agriculture des Hauts-de-France) et Ophélie Risler (Cheffe du département de lutte contre l'effet de serre, Direction générale de l'énergie et du climat).
- Q&R
- Ouverture : Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Animateur : Ivan Logvenoff (Journaliste, Agrapresse)
- Outre leur caractère indispensable pour nourrir les Françaises et les Français, les agriculteurs façonnent nos paysages et ont un rôle important à jouer dans la transition écologique et la préservation de la nature. Les enjeux climatiques de la culture de la terre concernent notamment les engrais azotés de synthèse, fortement émetteurs de gaz à effet de serre, à la fois par les énergies fossiles utilisées pour leur production et par le protoxyde d'azote émis lors de l'épandage. La France est le premier consommateur d'engrais azotés de synthèse de l'Union européenne. Les engrais servent à fertiliser les végétaux, mais certains, comme les légumineuses, peuvent assimiler l'azote de l'atmosphère. En France, les surfaces en légumineuses ont connu un regain d'intérêt dans les années 90 (720 000 hectares en 1993) mais ont depuis chuté très fortement (203 000 hectares en 2009) alors que ces cultures pourraient permettre de réduire l'utilisation d'engrais de synthèse et de nourrir le bétail. En complément, la SNBC prévoit une optimisation de l'usage des effluents d'élevages et autres fertilisants organiques pour diminuer l'usage des fertilisants minéraux. Alors, comment réduire l'utilisation d'engrais azotés de synthèse dans notre agriculture ?

Pause de 5 minutes



5. H5 (13H-13H55)

- 5^{ème} table-ronde : **Élever** avec Jean-Baptiste Moreau (Député de la Creuse), un représentant de Greenpeace, Jean-Baptiste Dollé (Chef de service évaluation environnementale, Idele) et un chercheur *.
- Q&R
- Témoignage : Mathieu Courgeau, président de la plateforme « Pour une autre PAC »
- Animateur : Réseau Action Climat
- Les émissions de gaz à effet de serre liées à l'élevage représentent 10 % des émissions de la France, majoritairement du méthane lié à la fermentation entérique des ruminants. Tous les types de production et de transformation de produits à base de viande n'émettent pas les mêmes quantités de gaz à effet de serre, y compris via les aliments pour le bétail. Au total, l'Union Européenne produit moins de 2 % de la production mondiale de légumineuses à graines et importe massivement du soja pour nourrir son bétail. Associer sur un même territoire l'élevage herbager et les cultures permet de recréer un cycle naturel de l'azote tout en préservant les prairies qui sont sources de biodiversité. Comment faire évoluer l'élevage pour le climat ?

Pause de 5 minutes

6. H6 (14H-14H55)

- 6^{ème} table-ronde : **Mieux se nourrir** avec Guillaume Garot (Député de la Mayenne, ancien ministre délégué à l'Agroalimentaire), Cyrielle Denhartigh (Réseau Action Climat), Josselin Marie (chef La Table de Colette), Denis Lairon (Directeur de recherche, INSERM) et un représentant d'InVivo.
- Q&R
- Témoignage : Nicolas Grivel, Directeur général de l'Agence nationale pour la Rénovation Urbaine – ANRU
- Animatrice : Claudine Foucherot (I4CE)
- La consommation alimentaire des Françaises et des Français représente 24 % de leur empreinte carbone totale. Environ 65 % de ces émissions provient de l'étape de production agricole, tandis que les transports et la transformation seraient responsables d'environ 20 % de cette empreinte, et la phase de consommation de 15 %. Réduire la part des produits de l'élevage dans l'alimentation est une option incontournable car ils représentent 70 % des émissions de la consommation alimentaire. Diviser par deux le gaspillage alimentaire des consommateurs permettrait de réduire les émissions d'environ 5 %. Des facteurs comme l'origine ou la saisonnalité d'un produit ont un impact plus limité. Comment à la fois réduire les émissions et répondre aux autres enjeux des politiques alimentaires : l'accès à prix acceptable à des aliments qui soient bénéfiques pour la santé, et qui préservent la biodiversité et la qualité de l'eau ?



Pause de 5 minutes

7. H7 (15H-15H55)

- 7^{ème} table-ronde : **Changer la mode pour le climat** avec Dominique Potier (Député de la Meurthe-et-Moselle), Alma Dufour (Les Amis de la Terre), Marie-Emmanuelle Demoures (Directrice de l'offre et de la RSE, Balzac Paris) et Andrée-Anne Lemieux (Directrice de la Chaire Sustainability, Institut français de la mode).
- Q&R
- Témoignage : Marie-Claire Daveu, « Fashion Pact »
- L'industrie du textile et de l'habillement est l'une des plus polluantes au monde, avec 1,2 milliard de tonnes de CO₂ émises par an (que ce soit au niveau de la production, du transport et de l'entretien). C'est aussi une grande consommatrice de matières premières, d'eau et d'énergie. Cette industrie croît de façon importante, puisqu'il est prévu que la demande de vêtements au niveau mondial d'ici 2030, double par rapport à 2015 (pour atteindre les 102 millions de tonnes produites).
Le modèle de la « fast fashion » incite à un gaspillage à grande échelle, avec des collections qui se renouvellent maintenant jusqu'à une fois toutes les deux semaines, alors qu'il y a encore trop peu de recyclage des textiles.
Comment repenser en profondeur le modèle de cette industrie et la réorienter vers des modes et des lieux de production plus écologiques ?

Pause de 5 minutes

8. H8 (16H-16H55)

- 8^{ème} table-ronde : **Encourager un tourisme durable et local** avec Vincent Rolland (Député de la Savoie), Emilie Riess (Directrice de la RSE, Pierre & Vacances) et Camille Thomé (Directrice, Vélo & Territoires).
- Q&R
- Ouverture : Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie
- Animatrice : Sophie Portier (Ademe)
- Au niveau mondial, le tourisme représente 8% des émissions de gaz à effet de serre dont 75% sont dues aux transports et 21% à l'hôtellerie restauration. La France est la 1^{ère} destination touristique mondiale, le tourisme représentant un peu plus de 7% du PIB. Le tourisme est donc un atout pour la France et ses territoires. Pour autant, ce secteur d'activité génère des pressions environnementales, tant au regard des effets amonts liés au développement de l'offre touristique que des impacts pendant le séjour liés aux mobilités touristiques, à l'hébergement, etc. Mais c'est également un secteur



menacé par le changement climatique et dont les impacts directs et indirects sont déjà présents : baisse de l'enneigement, recul du trait de côte, etc.

Le Conseil mondial du voyage a rejoint en 2018 l'initiative Climate Neutral Now de l'ONU et montre un engagement des acteurs privés.

Dans un tel contexte, pouvons-nous parler d'un tourisme durable ? Pouvons-nous parier sur une évolution des comportements touristiques, notamment sur le choix du mode de transport et du lieu de séjour ?

Pause de 5 minutes

9. H9 (17H-17H55)

- 9^{ème} table-ronde : **Relever le défi de l'autonomie énergétique et de la neutralité carbone en Outre-mer** avec Justine Benin (Députée de la Guadeloupe), Jean-François Carencu (Président, Commission de régulation de l'énergie), Mamouchka Ponce (Guyane Nature Environnement), Alexandre Roesch (Directeur général, SER) et Andres Mèziere (Président, Synergile).
- Q&R
- Ouverture : Sébastien Lecornu, Ministre des Outre-mer *
- Animateur : Stéphane Biscaglia (Ademe)
- L'indépendance énergétique est un enjeu stratégique dans les régions insulaires, contraintes d'importer massivement des ressources fossiles (fioul, charbon, carburants). La faible taille des systèmes électriques, conjuguée à la non-interconnexion des réseaux, induit une plus grande fragilité que celle des réseaux interconnectés et nécessite une approche spécifique.
Les territoires d'Outre-mer disposent néanmoins d'atouts considérables en matière d'énergies renouvelables. Au-delà de l'indépendance énergétique des territoires d'Outre-mer, l'inscription dans la SNBC de la neutralité carbone implique également de porter l'effort sur l'efficacité énergétique tant sur les bâtiments que sur le secteur des transports. L'enjeu pour les Outre-mer est donc de combiner une électrification des usages et une décarbonation de sa production d'électricité. Quelles solutions pour atteindre ces objectifs ?

Pause de 5 minutes



10. H10 (18H-18H55)

- 10^{ème} table-ronde : **Financer la rénovation énergétique** avec Julien Bargeton (Sénateur de Paris), Valérie Mancret-Taylor (Directrice générale, Anah), Maxime Ledez (I4CE), Danyel Dubreuil (Coordinateur, Rénovons), Raphaël Claustre (Directeur général, Ile-de-France Énergies) et Sébastien Soleille (Responsable transition énergétique et environnement, BNP Paribas).

– Q&R

– Ouverture : Emmanuelle Wargon, Ministre déléguée au Logement *

– Animateur : Sébastien Descours (Professeur, Université Paris I Panthéon-Sorbonne)

- Le secteur résidentiel/tertiaire est responsable de 18 % des émissions de gaz à effet de serre nationales et près de 30 % en considérant les émissions liées à la production d'énergie consommée dans les bâtiments. La rénovation énergétique représente donc une solution essentielle pour répondre à nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et à nos ambitions climatiques. Elle a aussi le triple avantage de toucher le quotidien des Françaises et des Français, tant dans leur confort que dans la baisse de leur facture énergétique, d'être source d'emplois non délocalisables et d'agir positivement sur notre système énergétique.

Alors que 6,7 milliards d'euros ont été annoncés pour le bâtiment et la rénovation énergétique au sein du plan de relance français, la question du financement de la rénovation énergétique se pose. Outre la nécessité d'augmenter le budget de MaPrimeRénov', il est nécessaire de réfléchir à ses bénéficiaires. Par ailleurs, il apparaît indispensable de stimuler l'acte de rénovation, avec par exemple, des facilités d'emprunt. C'est là que les banques privées doivent davantage s'engager auprès des ménages, particulièrement les plus modestes, via l'éco-PTZ notamment.

Ainsi, quelles solutions et quelle articulation pour mieux financer la rénovation énergétique ?

Pause de 5 minutes

11. H11 (19H-19H55)

- 11^{ème} table-ronde : **Rénover les copropriétés** avec Marjolaine Meynier-Millefert (Députée de l'Isère), Anne-Lise Deloron (Coordnatrice interministérielle), Étienne Charbit (Cler), Karine Bidart (Directrice générale, Agence Parisienne du Climat) et un représentant de Vinci.

– Q&R

– Animateur : Andreas Rüdinger (IDDRI)

- Le secteur résidentiel/tertiaire est responsable de 18 % des émissions de gaz à effet de serre nationales et près de 30 % en considérant les émissions liées à la production d'énergie consommée dans les bâtiments. La baisse de la consommation d'énergie dans ce secteur stagne ces dernières années. La SNBC prévoit « de réduire



drastiquement la consommation énergétique de ce secteur » par une « rénovation thermique radicale du parc existant ». L'accélération du rythme de rénovation doit par ailleurs permettre l'éradication de la précarité énergétique et donc des « passoires thermiques » d'ici 2028. L'atteinte des objectifs demande également une montée en puissance progressive, mais très rapide, de l'intensité des rénovations.

La rénovation des copropriétés nécessite une coordination des travaux à l'échelle du bâtiment, travaux qui ne peuvent donc être envisagés lors des mutations, comme pour les maisons individuelles. La Convention citoyenne pour le climat propose de rendre obligatoire les rénovations globales des copropriétés de type « passoires énergétiques » (étiquette énergie F et G du DPE) d'ici à 2030.

Comment engager les rénovations au rythme et avec le niveau de performance attendus ? Quels freins ? Quels leviers ?

Pause de 5 minutes

12. H12 (20H-21H)

- 12^{ème} table-ronde : **Éduquer et sensibiliser les Françaises et les Français aux enjeux du climat** avec Béatrice Descamps (Députée du Nord), Jean-Marc Ogier (Président de l'Université de La Rochelle), Pia Benguigui (REFEDD) et Théo Miloche (Porte-parole, « Pour un réveil écologique »).

– Q&R

- Ouverture : Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

- Les enjeux du climat doivent être perçus et compris par l'ensemble des Françaises et des Français, tant pour des questions d'adaptation et de changement de comportements que d'acceptabilité de certaines politiques publiques.

Aujourd'hui, les enjeux du climat sont entrés à l'école avec l'éducation au développement durable (EDD). Cette éducation transversale permet d'intégrer les problématiques de développement durable, en général, et donc de climat, au sein des programmes scolaires, à tous les niveaux d'éducation. Elle intègre également un volet formation pour les professeurs. De même, dans l'enseignement supérieur, on assiste à un développement des offres de formations spécifiques au climat avec des masters spécialisés ou bien des modules spécifiques.

Quel bilan peut-on faire de l'EDD et de la création de ces formations spécifiques ?
Quelle est l'étape d'après ?

S'il est indispensable d'éduquer les jeunes générations aux enjeux climatiques, il apparaît essentiel de former toutes les générations à ces enjeux. Ainsi, lors de la première session de travail de la Convention citoyenne pour le Climat, le programme prévoyait de « décoder le changement climatique et ses conséquences ».

Comment permettre à 67 millions de Françaises et de Français d'en faire autant ?



JOUR 2

13. H13 (8H-8H55)

- 13^{ème} table-ronde : **Créer de l'emploi / changer de cap professionnel avec la transition écologique** avec Émilie Cariou (Députée de la Meuse) Régine Chevalier (Mission anticipation et développement de l'emploi et des compétences, Ministère du Travail), Christophe Carval (Directeur exécutif Groupe en charge de la Direction des Ressources Humaines Groupe, EDF), Thomas Gaudin (Économiste, Ademe), Philippe Portier (Secrétaire national, CFDT) et Pierre Cannet (WWF).
- Q&R
- Animatrice : Anne Bringault (Réseau Action Climat)
- Transport, bâtiment résidentiel, énergies renouvelables... les filières qui participent à la transition écologique ont vu leur marché plus que doubler ces dix dernières années. Le nombre d'emplois directs concernés, toutes filières confondues, a grimpé de 75% sur la période 2006-2017, avec plus de 370 000 personnes employées. Pour autant, le thème de l'emploi ne peut pas être proprement abordé par la simple question du chiffre. Il est nécessaire d'anticiper ces nouveaux emplois et de se questionner sur les formations en distinguant les nouveaux métiers, des nouvelles compétences à acquérir. Quel type d'emploi, en termes de qualité et d'emplois non-délocalisables, la transition écologique va-t-elle faire émerger ?

Pause de 5 minutes

14. H14 (9H-9H55)

- 14^{ème} table-ronde : **Faire de nos entreprises des actrices de la neutralité carbone** avec Marie Lebec (Députée des Yvelines), Claire Tutenuit (Directrice générale, EpE), Edouard Fourdrin (Responsable ACT, Ademe) et Quentin Parrinello (Oxfam).
- Q&R
- Ouverture : Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance
- Animatrice : Aurore Colin (I4CE)
- À travers la loi énergie-climat et la Stratégie nationale bas-carbone, la France s'est engagée à atteindre la neutralité carbone en 2050, ce qui implique de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre (GES) de plus de 80 %.
Atteindre cet objectif et réussir la transition bas-carbone requièrent dès maintenant des changements en profondeur de l'ensemble des secteurs de l'économie. Ces changements représentent des risques et des opportunités majeurs pour les entreprises qui vont devoir réduire drastiquement leur impact sur le changement climatique. Comment préparer nos entreprises à la transition bas-carbone et en faire des actrices de la neutralité carbone ?



Pause de 5 minutes

15. H15 (10H-10H55)

- 15^{ème} table-ronde : **Être une industrie lourde et contribuer à la neutralité carbone** avec Daniel Grémillet (Sénateur des Vosges), Gwenole Cozigou (Directeur DG Grow, Commission européenne), Oliver Sartor (Conseiller industrie, Agora Energiewende), Thomas Gourdon (Directeur adjoint Industrie, Ademe), Eric Bourdon (Directeur général, cimenterie Vicat) et Corinne Ramombordes (Présidente, PIICTO).

– Q&R

– Ouverture : Agnès Pannier-Runacher, Ministre chargée de l'Industrie

– Animatrice : Anne Bringault (Réseau Action Climat)

- Avec 18% des émissions de gaz à effet de serre nationales et 84% de ses émissions soumises au régime du système d'échange de quotas de GES de l'Union Européenne, le secteur de l'industrie doit décarboner son système productif. La stratégie nationale vise une réduction de 35% des émissions en 2030 par rapport à 2015, et de 81% en 2050 pour ne garder que les émissions jugées incompressibles.

Le rôle de l'industrie et sa nécessaire transition écologique dans le cadre des plans de relance économique occupe une place importante dans les débats nationaux et européens actuels. Or la transition du secteur industriel, au regard de l'accord de Paris, présente des caractéristiques singulières : émissions concentrées sur quelques secteurs intensifs en énergie, outil industriel vieillissant et fortement capitalistique, concurrence internationale, défis technologiques majeurs, et relocalisation de certaines activités. Comment l'industrie lourde peut-elle remplir ses objectifs pour le climat ?

Pause de 5 minutes

16. H16 (11H-11H55)

- 16^{ème} table-ronde : **Réorienter la finance privée vers des produits verts** avec Bénédicte Peyrol (Députée de l'Allier), Lorette Philippot (Les Amis de la Terre), Julie Evain (I4CE), Nathalie Lhayani (Directrice politique durable, Caisse des dépôts et des consignations) et un représentant de Natixis.

– Q&R

– Animateur : Mathieu Garnero (Ademe)

- L'accord de Paris nous donne pour objectif de « rendre les flux financiers compatibles avec une trajectoire vers de faibles émissions de GES et un développement résilient au changement climatique ». Sur la base d'une information crédible et claire sur les activités des entreprises, cette transformation implique pour les institutions financières de prioriser les projets de transition vers une économie bas-carbone – le déficit de financement climat est estimé à environ 20 milliards d'euros par an selon I4CE –, tout en donnant de la transparence sur l'alignement progressif de leurs



portefeuilles sur les objectifs de neutralité carbone à horizon 2050. Selon des études récentes, deux tiers des épargnants veulent investir de façon soutenable et 40% désirent avoir un impact environnemental. Il s'agit donc également de revoir l'offre financière ainsi que le conseil aux épargnants pour leur permettre de prendre des décisions de placement reflétant leurs préférences environnementales sur la base d'informations fiables. Au regard de ces enjeux et actions en cours, comment aller plus loin pour mobiliser la finance privée ?

Pause de 5 minutes

17. H17 (12H-12H55)

- 17^{ème} table-ronde : **Verdir le budget de l'État** avec Laurent Saint-Martin (Député du Val-de-Marne – Rapporteur général du budget), Bertrand Dumont (Directeur général adjoint, Direction générale du Trésor), Quentin Perrier (I4CE) et Meike Fink (Réseau Action Climat).
- Q&R
- Ouverture : Olivier Dussopt, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Comptes publics *
- Animateur : Gaël Callonec (Ademe)
- Le vote du budget de l'État est un moment clé pour la transition écologique puisqu'y sont déterminés les incitations fiscales, les aides et les dispositifs pour la transition bas-carbone. C'est également à ce moment que sont votés certains mécanismes de soutien sectoriel défavorables au climat. Mais jusqu'à récemment, l'impact sur le climat des mesures votées par les parlementaires n'était pas clairement identifié, à l'exception de quelques mesures phares. D'où la nécessité d'un travail exhaustif évaluant l'impact du budget français sur le climat. C'est avec cet objectif que la France s'est positionnée comme leader dans le domaine du « budget vert » (*Green budgeting*). En 2019, trois travaux simultanés ont passé pour la première fois le budget de l'État français au prisme du climat. Quels enseignements peut-on tirer de ces exercices ? Quelles sont les mesures favorables et défavorables au climat ? Et comment peut-on s'appuyer sur le budget pour accélérer la réduction des émissions ?

Pause de 5 minutes



18. H18 (13H-13H55)

- 18^{ème} table-ronde : **Transport aérien et aéronautique : quel modèle adopter ?** avec Mickaël Nogal (Député de la Haute-Garonne), Marc Hamy (Vice-président en charge de l'environnement, Airbus), Charles-Adrien Louis (Co-gérant responsable énergie-climat, BL Évolution), un représentant d'Air France et Olivier Del Bucchia & Grégoire Carpentier (Supaéro Décarbo).
- Q&R
- Ouverture : Jean-Baptiste Djebbari, Ministre délégué aux Transports
- Animateur : Benoit Leguet (I4CE / Haut Conseil pour le Climat)
- En 2017, le trafic aérien intérieur (y compris Outre-Mer et non-commercial) représentait 2,8% des émissions du secteur des transports et 1,4 % des émissions totales de la France selon l'inventaire national des émissions. Pourtant, la contribution du transport aérien au dérèglement climatique apparaît importante puisqu'elle représenterait environ 6 % du forçage radiatif au niveau mondial, selon le Shift Project. Ce secteur représente également 7,3% de l'empreinte carbone des Français. Sur les 5 dernières années, le trafic mondial, en passagers.km, a augmenté en moyenne de 6,8 % par an, soit un doublement tous les 10 ans, et la tendance, hors crise sanitaire, est à l'accélération.

Comment l'évolution du transport aérien peut-il être compatible avec l'objectif de l'Accord de Paris de rester sous la barre des 2°C de réchauffement global et autant que possible limité à 1,5°C ? D'ici 10, 20 et 30 ans, quelle peut être la place des progrès technologiques et des changements de carburant ? Quelle évolution du trafic aérien ?

Pause de 5 minutes

19. H19 (14H-14H55)

- 19^{ème} table-ronde : **Automobiles : comment se renouveler ?** avec Damien Pichereau (Député de la Sarthe), Jean-Philippe Hermine (Directeur du plan Environnement, Groupe Renault), Nicolas Meilhan (Conseiller scientifique, France Stratégie) et Marie Chéron (Fondation Nicolas Hulot).
- Q&R
- Animatrice : Ariane Rozo (Ademe)
- En France, les transports représentent 31% des émissions nationales en 2018, affichant un retard par rapport aux objectifs de la stratégie nationale bas-carbone (SNBC). Le transport routier fait face à plusieurs transformations profondes. En 2019, la taxe carbone, principal instrument de décarbonation du gouvernement, a été gelée. En 2020, des normes européennes strictes sont entrées en vigueur, mettant la pression sur les constructeurs. Par ailleurs, les sujets de la pollution de l'air prennent une importance croissante dans les débats publics. Enfin, la crise de la COVID a durement touché le secteur, soulevant des questions de relance économique et de relocalisation



de l'industrie. Dans ce contexte, quel sont les instruments et technologies disponibles pour réduire les émissions des véhicules ? Comment renouveler le parc, adapter nos infrastructures et repenser la mobilité pour se déplacer mieux ?

Pause de 5 minutes

20. H20 (15H-15H55)

- 20^{ème} table-ronde : **Train : comment se régénérer ?** avec Jean-Marc Zulesi (Député des Bouches-du-Rhône), Alain Quinet (Directeur général exécutif Stratégie et Affaires corporate, SNCF), un représentant de 4F, Hadrien Hainaut (I4CE) et Thomas Lesperrier (FNE).

– Q&R

– Animateur : Valentin Desfontaines (Réseau Action Climat)

- Le secteur des transports représente 30 % des émissions nationales, – des émissions qui ont augmenté de 11,8% entre 1990 et 2017. Le ferroviaire constitue une solution de transport de masse décarboné, tant pour le fret que pour les voyageurs. Il doit donc prendre toute sa place dans notre mobilité du quotidien mais également dans le transport de marchandises.

La Stratégie nationale bas carbone (SNBC) prévoit d'« encourager le report modal en soutenant les mobilités actives et les transports massifiés et collectifs (fret et voyageurs) et en développant l'intermodalité ». Deux problématiques diverses se télescopent ici : le transport de voyageurs et le fret.

Quelles solutions s'offrent pour remettre le train au cœur des mobilités du quotidien mais aussi des voyages plus longs ? Comment soutenir les petites lignes ? Quel avenir pour le train de nuit ? Comment développer l'intermodalité ?

Par ailleurs, le fret représente 9% des marchandises transportées en France contre 18% en moyenne au plan européen. Doubler la part du rail éviterait chaque année l'émission de 8 millions de tonnes de CO₂. Comment rétablir l'équité et la compétitivité entre les modes pour attirer les chargeurs ?

Pause de 5 minutes



21. H21 (16H-16H55)

- 21^{ème} table-ronde : **Intégrer les citoyens au cœur de la réflexion et de l'action** avec Brune Poirson (députée du Vaucluse, ancienne secrétaire d'État à la Transition écologique et solidaire), Axel Dauchez (Président, Make.org), Anne Bringault (Réseau Action Climat), Matthieu Auzanneau (Directeur, Shift Project) et les 150*.
- Q&R
- Témoignage : Laurence Tubiana, Co-présidente du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne pour le Climat
- Animateur : Benoit Leguet (I4CE / Haut Conseil pour le Climat)
- Pour répondre à l'urgence climatique, la question de l'intégration des citoyens dans la prise de décision et dans l'action semble centrale, tant pour l'acceptabilité des mesures, que pour une meilleure prise en compte des contraintes et besoins de chacun. Plus largement, il s'agit d'un renouvellement de la manière d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques publiques, comme l'a démontré la Convention Citoyenne pour le Climat.

Ainsi, comment impliquer les citoyens dans les prises de décisions et leur permettre d'en être eux-mêmes les acteurs ?

La question de l'articulation entre l'implication de citoyens et le rôle des élus, des experts et des acteurs de la société civile organisée se pose également.

Comment laisser aux citoyens la place d'agir tout en préservant le rôle des autres acteurs ayant une légitimité par leur élection, leur représentativité ou leur expertise ?

Pause de 5 minutes

22. H22 (17H-17H55)

- 22^{ème} table-ronde : **Compter sur les territoires** avec Anne-Laurence Petel (Députée des Bouches-du-Rhône), Maryse Combres (Conseillère régionale, Nouvelle-Aquitaine), Morgane Nicole (I4CE), Bernard Paineau (Président de la Communauté de Communes de Thouarsais – TEPOS) et un représentant d'ONG.
- Q&R
- Ouverture : Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales
- Animateur : Thierry Allard (Journaliste)
- Les territoires, au plus près des Françaises et des Français, ont un rôle majeur à jouer dans nos ambitions climatiques. Chaque collectivité territoriale, selon ses compétences, peut décliner et adapter des politiques publiques nationales aux spécificités de son territoire. Chacune peut également impulser des politiques locales en faveur du climat. Avec les contrats de transition écologique, un premier outil a été développé au niveau national pour permettre à chaque territoire de mettre en avant



ses atouts pour répondre à des enjeux écologiques et climatiques. En effet, qui mieux que les territoires pour définir leur propre avenir ?

Dans son discours de politique générale, le Premier ministre, Jean Castex, a annoncé le déploiement, fin 2021, de contrats de développement écologique pour tous les territoires avec des plans d'actions concrets, chiffrés et mesurables, dont les élus, forces vives et citoyens seront les acteurs et dont l'État sera partenaire et financeur.

Ainsi, comment mieux articuler le déploiement des politiques publiques en faveur du climat mais également les différents schémas, stratégies et plans territoriaux ? Quelle esquisse pour les contrats de développement écologique ?

Pause de 5 minutes

23. H23 (18H-18H55)

- 23^{ème} table-ronde : **S'engager vers une Europe verte** avec Irène Tolleret (Députée européenne), Neil Makaroff (Réseau Action Climat), Nicolas Boquet (Directeur Environnement-Énergie, Afep), Thomas Pellerin-Carlin (Directeur du Centre Énergie, Institut Jacques Delors).

- Q&R

- Ouverture : Clément Beaune, Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes

- Le Green Deal vise une Europe climatiquement neutre pour 2050. Pour cela, il est nécessaire de développer de nouveaux outils, de pousser des réformes ambitieuses et de rehausser les ambitions climatiques du continent.

Le plan de relance européen relève les financements en faveur du climat en fléchant 30% du budget total sur ces questions et en instaurant le principe « do no harm » – qui reste cependant à définir.

Le Green Deal et le plan de relance marquent-ils un nouveau tournant pour l'Europe et ses ambitions climatiques ? Quelle articulation avec le plan de relance français ? Quelle place pour les territoires et comment seront-ils soutenus dans leurs actions ?

Pause de 5 minutes

24. H24 (19H-19H55)

- 24^{ème} table-ronde : **Préserver notre souveraineté et collaborer à l'international** avec Roland Lescure (Député des Français de l'étranger – Président de la Commission des affaires économiques), un représentant d'ONG, Yann Laurans (Directeur du programme Biodiversité et écosystèmes, IDDRI) * et un représentant du MEDEF.

- Q&R

- Animateur : Benoit Leguet (I4CE / Haut Conseil pour le Climat)

- L'enjeu climatique est mondial, une partie de la solution est européenne, l'exemplarité est nationale.



Les choix et actions d'un État peuvent avoir des impacts sur un ou plusieurs autres. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne la question climatique. L'urgence climatique impose une réponse mondiale concrète et concertée. Comment l'apporter ? De plus, aujourd'hui, souveraineté nationale et climat sont particulièrement liés. La crise de la Covid-19 nous a rappelé l'impérieuse nécessité de relocaliser certaines productions. Une décision qui aurait des impacts importants sur l'empreinte carbone de la France. Alors que la loi Énergie-Climat a fixé la définition de l'empreinte carbone et l'obligation d'indiquer un plafond indicatif d'émissions au sein de la SNBC, comment réduire l'empreinte carbone de la France ? Par ailleurs, cette notion d'empreinte carbone pose la question d'une taxe d'ajustement aux frontières et de la compétitivité de nos entreprises ? Enfin, la question des traités et accords commerciaux se pose également. Quel est leur avenir ?

25. L'heure d'après (19H55-20H)

- Clôture par Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique

** À confirmer*